

Questions aux candidats des élections municipales de 2014

Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire en nous retournant au plus tard le vendredi 14 mars vos réponses à avec.richardmique@wanadoo.fr

Vos réponses seront rediffusées à tous nos membres et mises en ligne en accès public sur le site Internet de SAVE save1.jimdo.com

Réponses de la liste « Versailles, 90 000 voisins »

Urbanisme :

1) Comptez-vous respecter la densification actuelle du quartier et éviter les densifications rampantes qui pourraient déstabiliser l'équilibre fragile du quartier ou défigurer des réalisations architecturales remarquables ?

Nous vous renvoyons aux réponses générales au questionnaire SAVE.

Nous serons particulièrement attentifs au maintien de l'équilibre urbanistique du quartier, quartier modèle en matière de respiration et de transparence, et soucieux de protéger ses réalisations architecturales remarquables.

2) Quelles améliorations des pistes cyclables comptez-vous apporter (continuité des pistes et sécurisation des flux, réduction des passages intempestifs sur trottoirs, aménagement des carrefours) ?

Nous vous renvoyons aux réponses apportées au questionnaire SAVE.

3) Comptez-vous poursuivre la clôture progressive des espaces verts la nuit et veiller à leur éclairage suffisant ?

Tout à fait.

4) Quels enfouissements de PAV comptez-vous promouvoir vis-à-vis de VGP afin de réduire les encombrements et surtout les effets de bord des containers actuels qui provoquent des saletés récurrentes avec des dépôts sauvages qui nuisent à la propreté de nos trottoirs ?

Nous traiterons ces sujets en concertation avec les associations de quartier en partenariat avec Versailles habitat. La rue La Bruyère fera notamment l'objet d'une action en matière d'enfouissement. Par ailleurs, nous mènerons une action en direction des gestionnaires de points de dépôts de vêtements.

5) A quel rythme comptez-vous poursuivre les enfouissements de réseaux aériens ?

Les enfouissements de réseaux sont inscrits dans le cadre de programme de rénovation de voirie pluri annuels. Pour le quartier sont a priori concernés : Rue Magenta, rue de la Porte verte, rue Mansart, avenue du Progrès.

Nous allons analyser ces programmes, les présenter aux associations de quartier et le cas échéant les amender afin de rééquilibrer les enfouissements sur certains quartiers et de dégager des marges de manœuvre budgétaires.

6) L'aménagement prévu de la rue P. Lescot sera-t-il bien réalisé en 2014 ?

L'aménagement de la rue Pierre Lescot sera une priorité pour le quartier. Ce projet sera couplé à l'amélioration de la signalétique du pôle commercial de Richard Mique et de ses abords. Une phase de concertation sera engagée avec les associations de parents d'élève, les habitants et les associations de quartier.

7) Le jardin situé au croisement de la rue de Solférino et la rue du parc de Clagny sera-t-il rénové ?

Comme le demande le conseil de quartier depuis 6 ans, nous allons inscrire en priorité la rénovation du square Solferino dans le budget des espaces verts.

Solidarité :

1) Comment comptez-vous favoriser la mixité sociale du quartier et limiter les fortes concentrations ?

La mixité sociale est une réalité au sein du quartier. Nous comptons tout mettre pour la faire vivre de manière harmonieuse et faciliter les échanges entre les différentes composantes du quartier. Nous serons particulièrement attentifs au maintien d'une certaine ouverture du quartier vers l'extérieur et à la création d'évènements favorisant le partage.

Nous serons attentifs à la limitation de la densité urbaine.

Education et concertation :

1) Quels soutiens comptez-vous ajouter à l'accompagnement des rythmes scolaires et à l'amélioration des formations des élèves en maternelle et primaire ?

Nous vous renvoyons aux réponses au questionnaire SAVE.

2) Quand pensez-vous pouvoir présenter les projets de modernisation et de reconstruction de la maison de quartier avant sa finalisation, afin que les habitants et les associations puissent apporter leurs réactions et propositions avant que le projet ne soit figé ?

Nous n'avons pas accès au projet de reconstruction de la maison de quartier. Nous associerons les habitants et associations à la phase amont de définition de la programmation, ainsi qu'aux différentes étapes du projet. Un tel projet doit être partagé dès sa gestation. C'est notre conception de la démocratie locale et de la transparence que les citoyens sont en droit d'exiger.